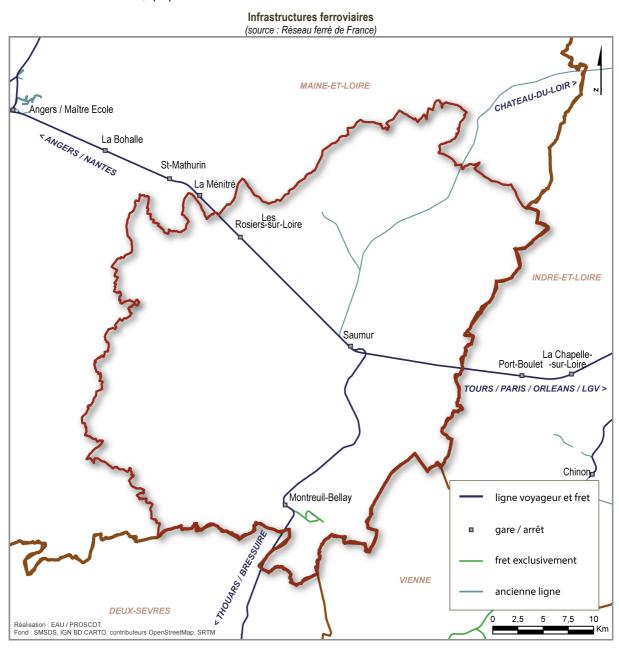
Une desserte ferroviaire ligérienne mais également tournée vers le sud du territoire

- L'axe principal qui longe la Loire comprenant la gare de Saumur et la halte ferroviaire des Rosiers-sur-Loire est desservi par le TGV et des TER (lignes 5 et 19) à destination de Nantes, Angers, Tours et Orléans.
- La desserte directe vers Paris n'existe plus, elle se fait en correspondance via Tours (Saint-Pierre-des-Corps) ou Angers. La future ligne à grande vitesse (LGV) Sud Europe Atlantique, accessible via Tours, offre un potentiel.
- La ligne Sud-Est, desservant la gare de Saumur et la halte feroviaire de Montreuil-Bellay, relie le territoire à Thouars, Bressuire, La Roche-sur-Yon et Les-Sables-d'Olonne par la ligne TER 14.
- Il existe un projet de réouverture de la voie Thouars -Parthenay Niort, et au nord un projet ambitieux encore à l'ébauche, porté par le SCoT des Vallées d'Anjou : la réouverture de la voie désaffectée Château-la-Vallière / Saumur, qui permettrait une connection avec Château-du-Loir.



Une desserte principalement organisée avec Angers

Depuis la gare de Saumur, on recense pour un jour de semaine normal (en 2014) :

- 16 trajets vers Angers et 17 trajets depuis Angers, 7 trajets vers Nantes et 8 trajets depuis Nantes.
- 8 trajets vers Tours et 9 depuis Tours,

Depuis la halte ferroviaire des Rosiers-sur-Loire, on recense pour un jour de semaine normal :

- 9 trajets vers Angers et 10 trajets depuis Angers, avec 2 trajets vers Nantes (sans correspondances).
- 2 trajets vers et 2 depuis Tours (sans correspondances),
- 10 trajets vers Saumur et 9 trajets depuis Saumur.

Depuis la halte ferroviaire de Montreuil-Bellay, on recense pour un jour de semaine normal (cars et trains) :

- 7 trajets vers et 7 depuis Thouars, 6 trajets vers et 6 depuis Bressuire, 1 trajet vers et 1 depuis La-Roche-sur-Yon, ligne qui l'été dessert également Les Sables-d'Olonne
- 8 trajets vers Saumur et 8 trajets depuis Saumur

Une fréquentation en progression

Fréquentation des gares principales Source : Conseil Régional Pays de la Loire et Région Centre

	2001	2002	2004	2006	2008	2010	Variation 2001/2010
Saumur	1200	1203	1387	1405	1359	1520	26,50%
Les Rosiers sur Loire	60	60	66	85	106	75	25%
Angers St Laud	4570	5141	5689	6398	7396	8233	80%
Tours	3379196	Inc.	3721636	Inc.	412182	Inc.	22%

La fréquentation du point d'arrêt de Montreuil Bellay est peu intense environ 30 montées et descentes par jour.

Le fret, une réalité qui dispose de perspectives

- Le territoire dispose d'un réel potentiel de développement du fret avec la mise en valeur de structures déjà existantes, en témoigne la réalisation de la Z.A. du Méron à Montreuil-Bellay, véritable plate-forme logistique multimodale fer/route.
- La zone d'activité de Chacé/St Cyr-en-bourg et le MIN de Vivy pourraient tous deux bénéficier de desserte de fret, étant situés à proximité directe de la ligne de chemin de fer.
- La ligne à grande vitesse (LGV) Sud Europe Atlantique va libérer la ligne Paris/Tours/Bordeaux existante pour les trains de marchandises.

INTERDEPENDANCES

Intermodalité

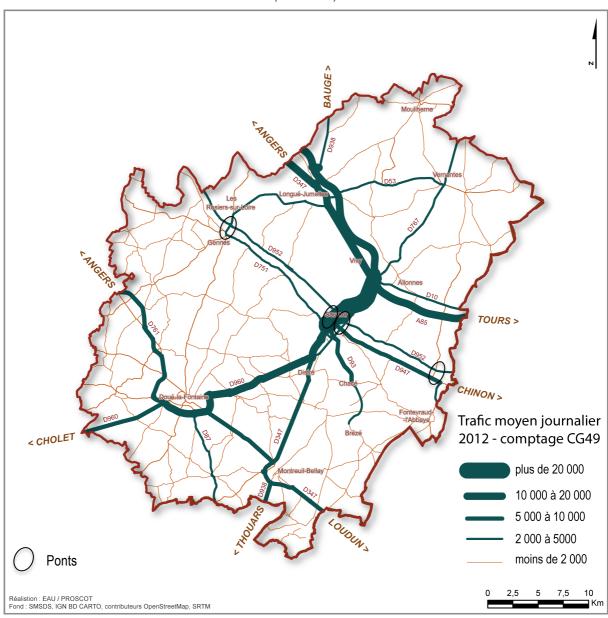
Gares et haltes ferroviaires sont des nœuds d'intermodalité : voiture, piétons, vélos, bus et cars, covoiturage, ...

Démographie

La desserte ferrée soutient les migrations résidentielles et déplacements domicile/travail avec Angers.

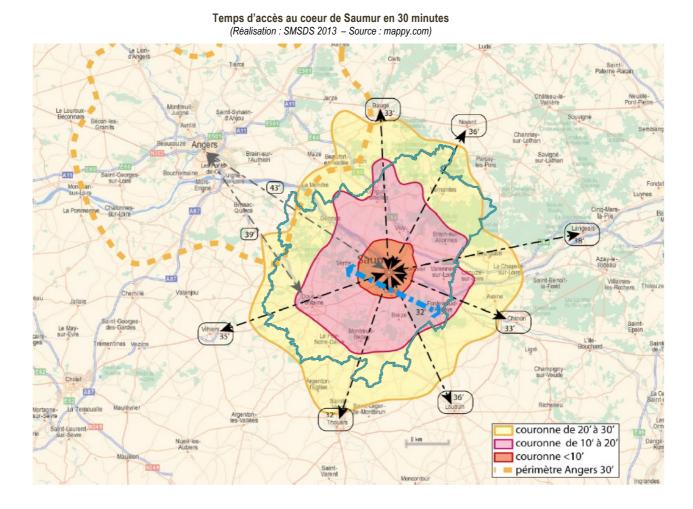
- Le territoire est traversé dans toute sa partie nord par l'autoroute A85 reliant Tours (ainsi que le centre de la France et Lyon) à Angers (et l'A11, Nantes, Le Mans.) Il existe deux échangeurs desservant le territoire, un situé sur la commune de Vivy et l'autre sur la commune de Longué-Jumelles. Cette infrastrucutre a renforcé les liens avec Tours, Angers et Nantes.
- Saumur assure la connexion du sud du territoire avec le « Nord Loire » et l'A85 : la D960 (Cholet Doué la Fontaine) et la D347 (lié à la D938 Thouars / Montreuil Bellay) s'y rejoignent à Distré.
- La D761, D952 et la D347 sont des axes importants tournés vers Angers, la D952 et la D947 assurent les liens vers Chinon et Tours. La D761 structure un axe Angers / Doué-la-Fontaine / Montreuil-Bellay.
- Les ponts du territoire : Gennes, Saumur (pont du Cadre Noir et ponts des Cadets / Cessart), Montsoreau.
- Les axes Gennes/Saumur et Saumur/Fontevraud pose des problématiques liées au niveau de trafic et à la vocation touristique.

Réseau routier et trafic (source : CG49)



Une accessibilité hétérogène

- L'ensemble du territoire peut accéder à Saumur en moins de 30 min.
- Les trajets Est-Ouest sont moins fluides.
- Sur le pôle urbain de Saumur, des problématiques de déplacements d'une rive à l'autre, d'un quartier à l'autre, d'un secteur à l'autre, sont à prendre en compte.
- Des problématiques localisées, comme pour l'entreprise La Verchéenne qui ne dispose pas de bretelle d'accès ou de sortie en direction des Verchers-sur-Layon sur la D960 (Doué-la-Fontaine). Actuellement les poids lourds effectuant des livraisons pour l'entreprise posent des problématiques de nuisances mais également de sécurité.



Une dynamique d'amélioration

- La RD 960 entre Saumur et Doué-la-Fontaine, la RD 347 entre Saumur et la Ronde (A85/ Vivy) et la RD 761 reliant Angers à Doué-la-Fontaine ont fait l'objet d'améliorations avec des mises à 2x2 voies
- La RD 145 a fait l'objet de travaux entre Champigny et Fontevraud en 2013, améliorant et sécurisant ainsi la liaison Saumur / Fontevraud.

INTERDEPENDANCE

Liaisons douces

Une traversée dangereuse du Pont de Gennes pour les cyclistes et piétons, qui représente un enjeu pour l'accès à la halte ferroviaire des Rosiers-sur-Loire.

Activités économiques

Les parcs d'activités sont directement liés aux axes majeurs : A85, routes à 2x2 voies.

GOUVERNANCE

Schéma routier départemental, plan routier 2013-2018

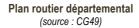
Les objectifs poursuivis par le schéma sont l'amélioration :

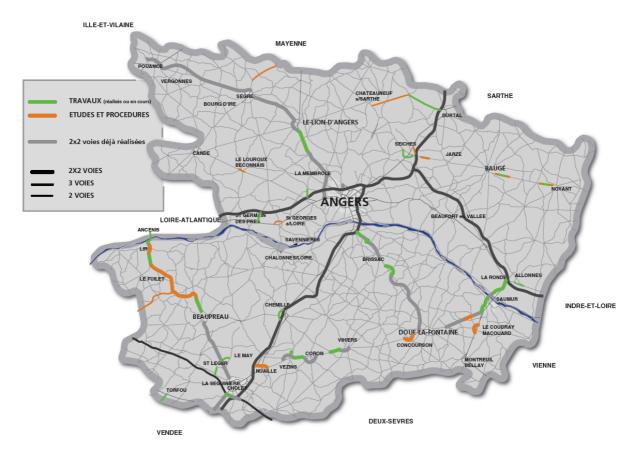
- des grandes liaisons interdépartementales Angers

 Rennes, Angers

 Poitiers;
- de la fluidité autour des grandes agglomérations pour faire face au phénomène de métropolisation ;
- de la desserte économique du territoire par un réseau de 2x2 voies ou de 2 voies structurantes
- desservant les pôles de centralité ;
- de la sécurité routière.

Ainsi la mise à 2x2 voie va se poursuivre sur la D 360 (axe Saumur / Doué-la-Fontaine) et D 347 (axe Saumur / Montreuil-Bellay).





Deux parcours vélo majeurs et une dynamique d'aménagement

- Le parcours « la Loire à Vélo », itinéraire interrégional reliant à terme Nevers à Saint-Nazaire.
- L'itinéraire cyclable en vallée du Thouet permet, au fil de la rivière, sur 120 km dans les Deux-Sèvres, de traverser la Gâtine et le Thouarsais pour rejoindre le Saumurois et le parcours « la Loire à Vélo ».
- De nombreux itinéraires de randonnées.
- L'ensemble des communes comptent des chemins jalonnés, balisés pour un usage touristique et ludique.
- Une dynamique d'aménagement : « l'allée verte » à Saumur (Chemin Vert centre ville en passant par le pôle Balzac), piste à Fontevraud, liaison piéton et vélo entre Pocé et Distré

Les circulations douces en saumurois (hors pistes cyclables urbaines)

Source : Saumur Rando



Parcours de randonnées pédestre

Sentiers (

Sentiers Grande Randonnée

12

Sentiers Promenades et Randonnées

Parcours de randonnées à vélo

.... Loire à vélo

...... Thouet à vélo

Des démarches de pédibus et vélibus

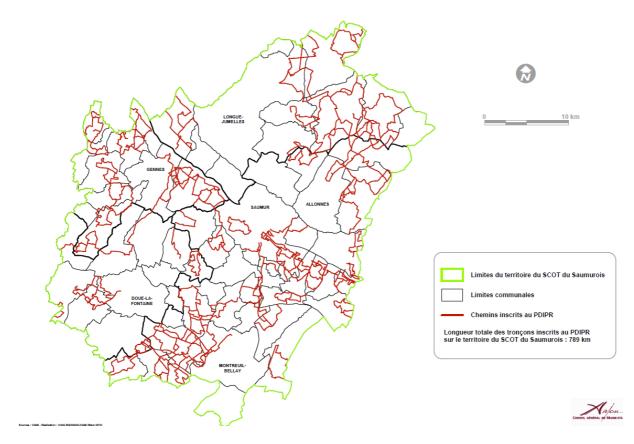
Initiés par l'Agence de Développement et de Maîtrise de l'Energie (ADEME) et appuyés par le PNR Loire-Anjou-Touraine, des dispositifs de pédibus ou de vélobus à destination des scolaires se développent.

- Une ligne pédibus a été mise en place en 2011 dans le centre-bourg des Rosiers pour se rendre à l'école maternelle et primaire depuis les quartiers du Pattoue et des Fontaines. Un projet du même type est en préparation sur Gennes. St Clément des Levées est également candidate.
- Le VéloBus, mis en place en 2011 entre le hameau des Sablons et le centre-bourg des Rosiers (pour une vingtaine d'enfants), est une action soutenue par le PNR et la municipalité. Il s'agit de la première en Pays de la Loire. Cette action doit permettre de développer d'autres Vélobus sur le territoire notamment pour se rendre au collège de Gennes depuis le bourg des Rosiers.

Des chemins supports d'itinéraires de randonnées

Plan des Itinéraires de Promenades et de Randonnées sur le territoire du SCoT (789 km inscrits)





INTERDEPENDANCE

Routes

Une traversée dangereuse du Pont de Gennes pour les cyclistes et piétons qui est problématique notamment pour l'accès à la halte ferroviaire des Rosiers-sur-Loire.

Tourisme

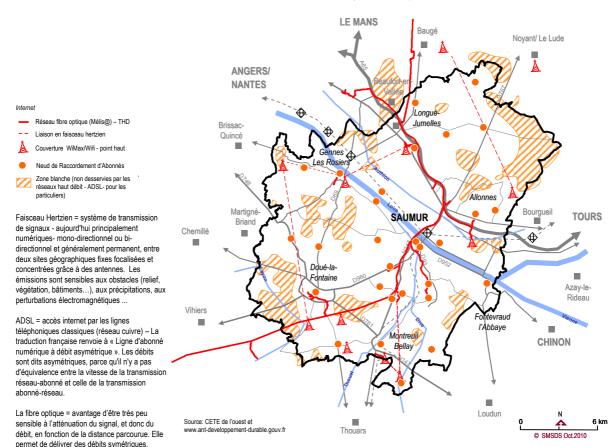
Des aménagements directement liés à l'attractivité touristique.

Accès à internet

- Si 98,6 % des foyers du territoire ont accès à l'internet bas débit, certaines zones restent très mal desservies en haut débit. Seulement 57 % des foyers ont accès à l'Internet haut débit, avec des défaillances. D'ici à 2020, France Télécom déclare équiper 90 % des foyers.
- Un déploiement du haut débit et très haut débit porté par différents acteurs (cf. ci-après « Gouvernance)

Desserte numérique sur le Grand saumurois

Réalisation : SMSDS 2013 - Source : CETE Ouest / Agence Numérique des Territoires



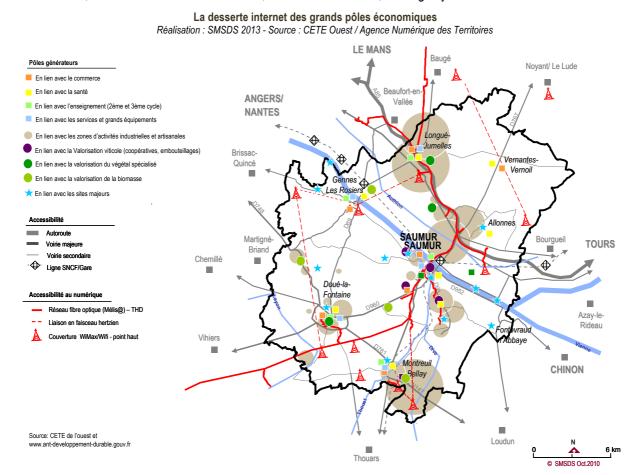
Téléphonie mobile

- Très peu de zones blanches en réseau classique mais quelques zones où un seul opérateur est présent.
- Une couverture 4G relativement bonne, sauf dans le Gennois

Couverture 4G Couverture 4G (au moins 1 opérateur)

Très haut débit - fibre optique

- 11 zones d'activités sont raccordées en fibre optique et disposent donc du Très Haut Débit (THD).
- Des établissements publics également raccordés en fibre optique (hôpital local de Doué, Hôpital de Saumur, le pôle universitaire du Saumurois, trois sites du Conseil Général à Doué et à Saumur).
- Certains grands sites économiques et touristiques se retrouvent excentrés du réseau de fibre optique alors que l'enjeu de disposer du THD se révèle nécessaire pour leur activités. Il s'agit par exemple de l'IFCE à St-Hilaire, Le site de l'Armée à Fontevraud, le Château de Brézé, les troglodytes de Louresse-Rochemenier...



GOUVERNANCE

Réseau départemental Melis@

- Le réseau départemental Melis@ sert le déploiement numérique au plus près des zones d'activités. Mélisa Infrastructures s'est vu confier par le Conseil Général de Maine-et-Loire, la construction, la maintenance, et la commercialisation de l'infrastructure de télécommunication HD et THD Mélis@, pour une durée de 20 ans.
- Le réseau Mélis@ répond à l'objectif d'établir une infrastructure de télécommunication à haut et très haut débit, équilibrée et équitable sur une grande partie du territoire, offrant la possibilité aux habitants et aux entreprises d'accéder au THD. Il s'agit bien de proposer les mêmes offres commerciales aujourd'hui disponibles dans les grandes métropoles, sur des zones moins peuplées comme Saumur.

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Maine-et-Loire (SDTAN)

- Les réflexions menées dans le cadre du SDTAN approuvé le 16 décembre 2013 ont permis d'aboutir au scénario cible de raccordement FTTH (fibre jusqu'au domicile) de l'ensemble du département à long terme. Ce scénario est conforme à la SCoRAN (voir ci-après) et aux orientations fixées par l'État. Néanmoins, compte tenu des investissements nécessaires, une phase intermédiaire est impérative pour répondre aux besoins immédiats des usagers et préparer le déploiement généralisé de la fibre optique. Pour ce faire, le SDTAN préconise la mise en oeuvre d'un mix technologique reposant sur :
 - La technologie VDSL2, mise en oeuvre par les opérateurs et améliorant les débits des zones autour des NRA (nœud de raccordement d'abonnés) sur le réseau cuivre
 - Les solutions de montée en débit radio ou cuivre
 - Le déploiement du FTTH (fibre jusqu'au domicile) dans les bourgs, où les coûts d'investissement par prise sont les plus abordables, en dehors des zones couvertes en VDSL2.
- Le choix a été fait d'une association forte des EPCI en termes de stratégie et de financements à apporter pour la mise en oeuvre du très haut débit. La structure de gouvernance, organisé depuis 2014, doit mettre en œuvre le schéma localement.

AMII - déploiement de la fibre à Saumur par France Télécom

 Dans le cadre de l'Appel à Manifestations d'Intentions d'Investissement (AMII) lancé par le Gouvernement en 2010, France Télécom a annoncé un projet de déploiement THD sur la ville de Saumur à partir de 2015.

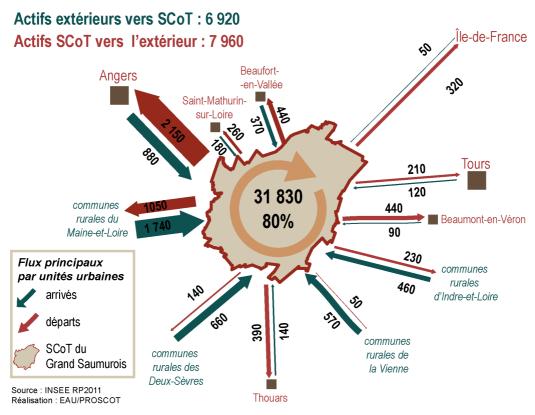
SCoRAn - Conseil Régional des Pays de la Loire

- La Stratégie de Cohérence Régionale de l'Aménagement Numérique (SCoRAN) définie en 2010 et actuellement en révision vise notamment un accès haut débit généralisé et de qualité d'ici 2020, la montée en débit sur des territoires bien identifiés, la définition de priorités en matière d'aménagement numérique THD, la nécessaire cohérence et complémentarité des projets.
- Sont identifiés les domaines prioritaires de la santé, des entreprises, de l'éducation, de la recherche, de l'innovation, des services publics, du tourisme, de la culture.
- Par ailleurs, dans le cadre de sa Politique Régionale d'Innovation Numérique actée en 2006, le Conseil Régional des Pays de La Loire a initié le projet GIGALIS: un réseau de communication électronique " nouvelle génération ". Il s'agit de mettre en œuvre une boucle régionale à très haut débit raccordant 17 villes de la région (dont Nantes, Angers, La Roche-sur-Yon, Cholet, Saumur). Il s'appuie dans le département sur le réseau Melis@.

Des flux migratoires organisés avec l'Anjou et les communes rurales proches

- 7 960 actifs résidant sur le territoire travaillent à l'extérieur : 62% dans le département, en majorité sur l'agglomération Angers (2 150 actifs, 27%), 15 % en Indre et Loire, 7 % dans les Deux-Sèvres, 2 % dans la Vienne.
- 6 920 actifs extérieurs entrent sur le territoire pour y travailler. Ils sont pour moitié originaires des communes rurales proches du SCoT. 57% viennent du département, 13% d'Indre et Loire, 12% des Deux-Sèvres et 10% de la Vienne.

La mobilité domicile-travail en Saumurois – flux principaux Source : INSEE- fiches mobilité 2011 – Réalisation EAU/PROSCOT



Destination des actifs du SCoT à l'extérieur et origine des actifs extérieurs – flux principaux Source : INSEE RP2011 – traitement EAU/PROSCOT

Territoire	Actifs du SCOT qui y travaille	Provenance des actifs non résidents sur le SCoT	Bilan
Maine-et-Loire	4 928	3 933	-996
Indre-et-Loire	1 231	881	-350
Deux-Sèvres	582	825	243
Île-de-France	324	49	-275
Vienne	191	681	490
Loire-Atlantique	189	74	-114

Une dissociation entre habitat et lieu de travail variable

• 80% des actifs travaillent sur le territoire mais les situations sont très contrastées : seulement 44% des actifs du Gennois travaillent dans une des communes du SCoT.

Lieu de travail des actifs du SCoT Source : INSEE- fiches mobilité 2011 - Réalisation FAU/PROSCOT

Territoire	mên comm		même l	EPCI	autre El		travaillen le SC		travaille du S0		TOTAL
CC Loire Longué	2 594	37%	3 525	50%	1 041	15%	4 566	65%	1 829	26%	7 025
CC du Gennois	831	26%	1 027	32%	364	11%	1 392	44%	1 360	43%	3 171
CC de Doué-la-Fontaine	2 354	44%	3 106	57%	1 168	22%	4 274	79%	1 036	19%	5 409
CA Saumur Loire développement	10 648	44%	18 663	77%	2 934	12%	21 597	89%	3 735	15%	24 185
SCoT du Grand Saumurois	16 426	41%	26 321	66%	5 508	14%	31 829	80%	7 961	20%	39 790

INTERDEPENDANCES

Migrations résidentielles et habitat

Les migrations domicile-travail font écho aux mouvements résidentiels (flux avec Angers, périurbanisation vers des communes rurales voisines).

Modes de transports

La concentration de flux favorise la mise en place de transports collectifs ou du covoiturage.

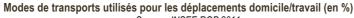
ENJEUX

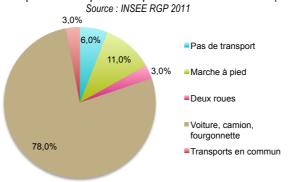
- Comment diversifier les modes de déplacement ?
- Comment réduire le recours à la voiture individuelle pour tous les types de déplacements, de plus en plus extérieurs au territoire ?

Les déplacements liés au travail ou aux études représentent environ 40 % des déplacements en Pays de la Loire alors que les déplacements liés à la vie courante représentent 60 % (étude Mobilité des Ligériens – 2011)

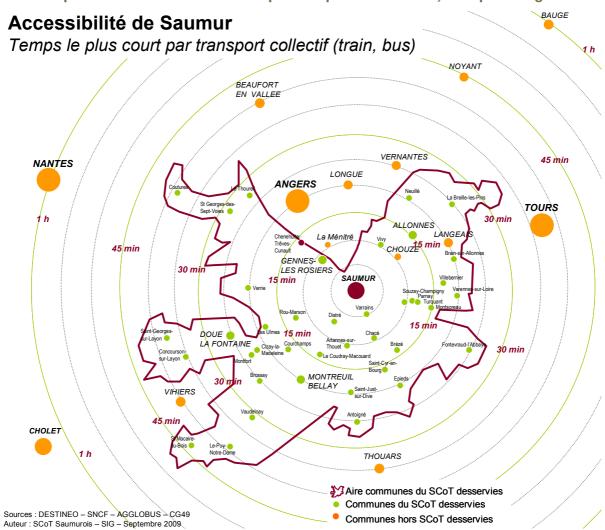
Une forte présence de la voiture

- 78% des trajets domicile-travail effectués en voiture.
- 87 % des ménages du SCoT sont motorisés, 41 % possèdent deux véhicules (contre 39% en 2006)





Des transports en commun moins compétitifs que l'automobile, sauf pour Angers

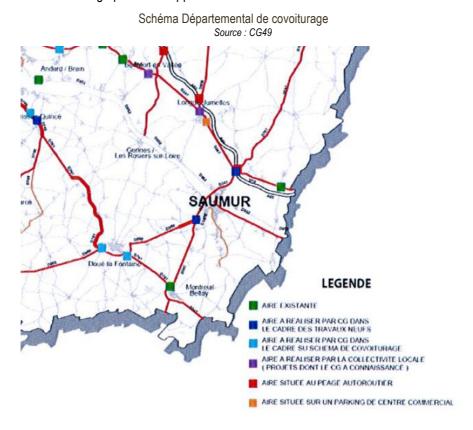


Des soutiens à l'intermodalité

- La plate-forme d'informations en ligne du Conseil Régional Destinéo permet d'organiser ses trajets en transports en communs.
- A Saumur, le pôle Balzac s'est récemment transformé en pôle d'échange multimodal. Localisé à proximité des principaux établissements scolaires, il offre la possibilité d'articuler les réseaus urbain et interurbain.
- La Maison de l'Emploi Saumur Loire Vallée d'Anjou et différents partenaires proposent une plate-forme « Mobil' infos » depuis septembre 2012 donnant accès à différents dispositifs servant la mobilité (informations, ateliers de conduite, location de véhicule, covoiturages, aides à la mobilité,...

L'accompagnement du covoiturage

- 5 aires départementales sont en service : Longué-Jumelles, Brain-sur-Allonnes, Fontevraud, Montreuil-Belley, Doué-la-Fontaine.
- Le Conseil Général a mis en place un site de covoiturage en ligne. Le CG49 a par ailleurs adopté en 2012 un schéma de covoiturage pour développer les aires.



INTERDEPENDANCES

Énergie et population

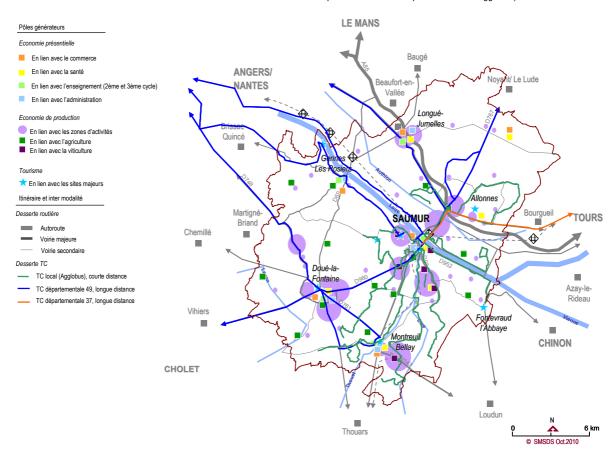
Les alternatives à la voiture individuelle permettent de réduire les émissions de particules et d'apporter une réponse aux ménages ne pouvant pas se déplacer en voiture (personnes âgées, jeunes, situations de précarité,...)

Un bon niveau d'irrigation avec les bus et cars mais un accès inégal

- Le territoire est irrigué par près de 35 lignes bus ou autocars, ce qui rend globalement le territoire accessible.
 - Le réseau Anjou-bus compte sur le territoire 7 lignes d'autocars (4 ; 5 ; 6 ;15 ;16 ;17 ;36).
 - Le réseau Agglo-bus compte 8 lignes urbaines sur la ville de Saumur et 11 lignes périurbaines desservant l'ensemble des communes de l'agglomération et les reliant à Saumur.
 - Le réseau TER comprend une ligne exclusivement autocar pour le trajet Saumur / La Flèche / Le Mans.
 Il existe également des trajets autocars sur le même parcours que les trains allant vers Thouars et Bressuire.
- Des problématiques de fréquence pour les espaces d'activitiés et équipements public (hôpital).

Le réseau de transport en commun (bus et autocars)

Réalisation : SMSDS 2013 – Source : annuaire des entreprises réseaux bus départementaux et agglobus)



Une fréquentation en hausse et essentiellement scolaire

- L'accès aux transports collectifs a connu une forte amélioration ces dernières années (+5 % pour Agglo-bus et +6.6 % pour Anjou bus en 2011 d'après les exploitants).
- Les scolaires représentent près des 2/3 des usagers.

Le transport à la demande (TAD)

- La Communauté d'agglomération dispose d'un dispositif TAD. 1 220 utilisateurs ont été dénombrés, effectuant 14 200 voyages soit 121 943 kilomètres parcourus. Les trajets se font sur les arrêts des lignes du réseau Agglobus. Un service est dédié aux personnes à mobilité réduite domiciliées dans l'agglomération et fonctionne sur réservation.
- L'offre de TAD du réseau départemental, mise en place sur le Douessin, le Gennois en 2011 puis sur le Longuéen en 2013, est un service de transport, sur réservation, qui offre la possibilité de se déplacer vers la ville principale la plus proche de son domicile ou vers un arrêt du réseau Anjoubus ou TER. Ce service est mis en place tous les jours et peut être utilisé par des salariés. Chaque commune dispose au moins d'un arrêt Anjoubus à la demande.

INTERDEPENDANCES

Population

L'accès à une offre de transport collectif est un enjeu pour les populations âgées en milieu rural comme urbain. C'est également un élément d'attractivité pour les ménages avec enfants.

GOUVERNANCE

Autorités organisatrices de transport

Le Saumurois est couvert par trois autorités organisatrices : le Conseil Régional, le Conseil Général avec Anjou-Bus et la communauté d'agglomération Saumur Loire Développement avec Agglo-Bus. Le territoire bénéficie également d'une ligne vers la Touraine avec Fil vert.

ENJEUX

• Comment rendre l'offre des transports collectifs plus attractive pour les habitants ?

Une densité d'équipements homogène et supérieure à la moyenne départementale Nombre et densité d'équipements

Source: INSEE BPE 2013 - densité d'équipement: nombre d'équipements pour 10 000 habitants

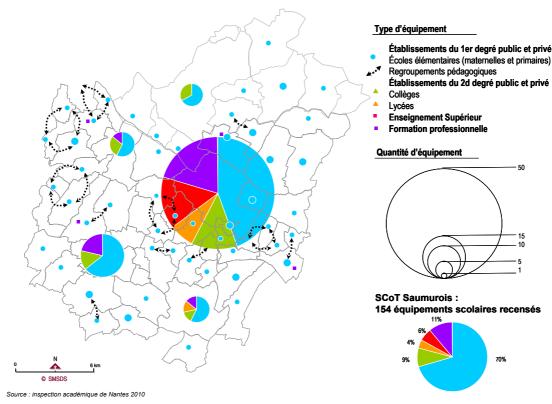
Territoire	population 2011	Total équipements	Densité d'équipements
CC Loire Longué	18 256	554	303
CC du Gennois	7 922	245	309
CC de Doué-la-Fontaine	12 778	402	315
CA Saumur Loire développement	62 156	1 982	319
SCoT du Grand Saumurois	101 112	3 183	315
Maine-et-Loire	790 343	22 867	289

Éducation

- Les écoles primaires et maternelles sont très présentes sur l'ensemble du territoire : 60 écoles maternelles et élémentaires publiques, 22 privées et 22 classes maternelles et élémentaires sont organisées en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). L'ensemble de ces écoles regroupe aujourd'hui environ 7 990 enfants. Sur certaines communes rurales, des regroupements pédagogiques sont organisés à l'échelle de plusieurs communes voisines. Cette dizaine de regroupements permet le maintien de classes au sein de petites communes.
- Le territoire regroupe 16 collèges répartis sur le territoire pour un total d'environ 5 600 élèves pour la rentrée 2012/2013.
- On recense 5 **lycées** sur le territoire du SCoT : deux lycées d'enseignement général sur Saumur, deux lycées techniques sur Saumur, un lycée agricole et une maison familiale et rurale situés à Montreuil Bellay. Au total, ce sont 1 600 lycéens scolarisés en filière générale et 1 800 en technologique sur le territoire.

Nombre et densité d'équipements

Réalisation : SMSDS 2013 - Source : SMSDS – Académie de Nantes



Formation et enseignement supérieur

- Le territoire dispose d'une offre relativement spécialisée autour du moteur, de l'équitation, du tourisme, de l'œnologie... Depuis 2005, les effectifs ne cessent de croitre pour atteindre aujourd'hui 980 étudiants. Le territoire du SCoT compte 22 formations supérieures post-BAC :
 - 4 dans le domaine de l'équitation,
 - 6 formations dans le commerce,
 - 1 formation dans le domaine de la Santé (IFCI)
 - 6 formations dans le tourisme
 - 3 formations dans le tertiaire
 - 2 formations dans la mécanique
 - 3 formations dans le domaine du patrimoine
 - 2 formations dans le domaine de la viticulture

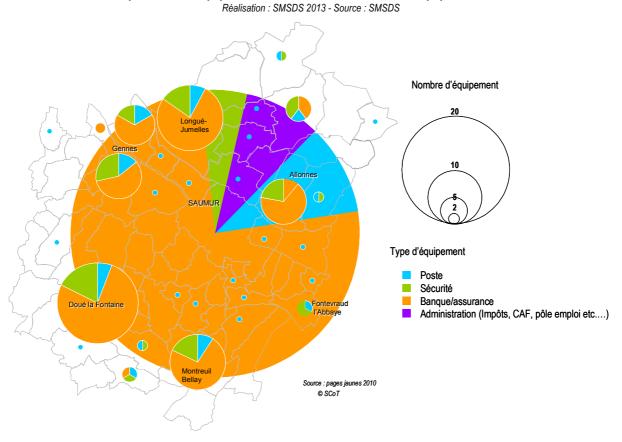


- Des établissement surtout localisés à Saumur (campus du pôle universitaire, lycée) mais aussi à montreuil-Bellay (lycée E. Pisani + CFPPA), Doué-la-Fontaine (centre AFPA – travaux publics), à Gennes (MFR).
- Des formations professionnelles sont proposées sur le territoire par le GRETA et l'AFPA sur Saumur et Doué mais le territoire reste fortement dépendant d'Angers et Tours dans ce domaine.

Services administratifs

- La concentration des équipements administratifs et tertiaire se fait essentiellement sur Saumur et dans une moindre mesure sur Doué-la-Fontaine, Montreuil, Gennes/Les Rosiers.
- Les équipements relevant de la sécurité (commisariat, gendarmeries, centres de secours,...) sont répartis sur les communes les plus urbaines et quelques communes comme Le Puy-Notre-dame, le Vaudelnay, Fontevraud, Allonnes, Vernantes.

Répartition des équipements administratifs et tertiaires aux populations



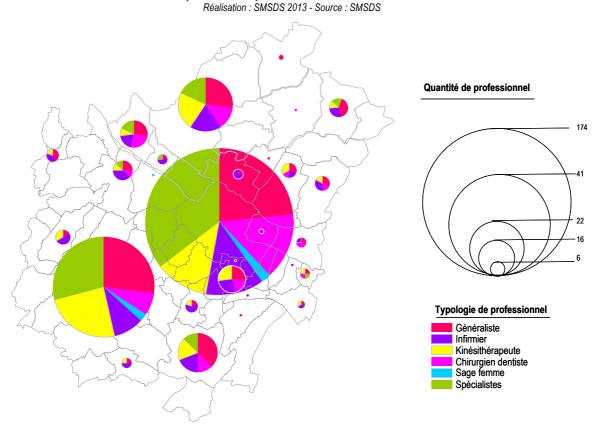
Santé

- Un contrat local de santé a été établi en septembre 2005.
- Le SCoT du Grand Saumurois compte cinq grandes structures de santé :
 - le centre hospitalier et la clinique de la Loire à Saumur,
 - les centres hospitaliers de Doué la Fontaine, Montreuil Bellay et de Longué-Jumelles, qui accueillent une majorité de personnes âgées.
- Le territoire dispose d'une densité médicale d'environ 1 médecin généraliste pour 1 000 habitants ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale et départementale (1.03 et 1.05 médecin généraliste pour 1 000 habitants), toutefois 90 % de la population habitent à 5 minutes en voiture d'un médecin généraliste
- La densité des infirmiers n'est guère plus favorable 0.5 infirmiers pour 1 000 habitants pour l'ensemble du SCoT contre 0.6 pour le département et 1.07 pour la France.
- En réponse aux problématiques d'accès aux services de santé, une Maison Médicale a récemment été créée à Varennes-sur-Loire.

Densité de professionnels de la santé pour 1 000 habitants

	CA SLD	Densité	CDC GENNES	Densité	CDC LOIRE LONGUE	Densité	CDC DOUE	Densité
Généralistes	64	1,04	5	0,68	16	0.9	11	0,89
Spécialistes	136	2,20	7	0,96	26	1.4	26	2,11
Infirmiers	28	0,71	8	1,09	11	0.6	4	0,32
TOTAL	228	3,95	20	2,73	53	2.9	41	3,32

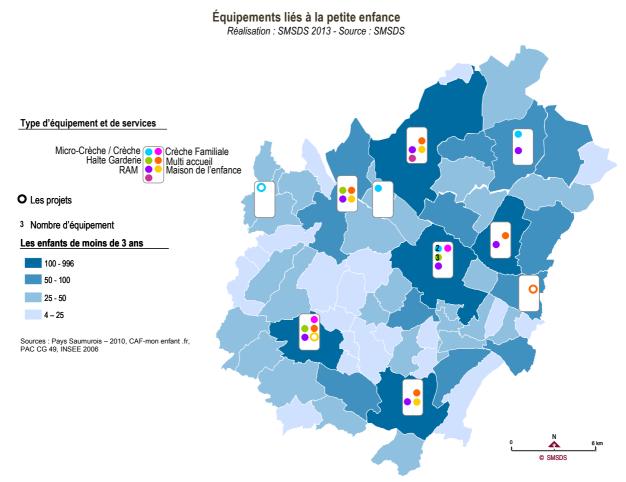
Répartition des professionnels de la santé



Source : INSEE RGP 2008 Base équipement et mise à jour selon connaissances de terrain

Petite enfance

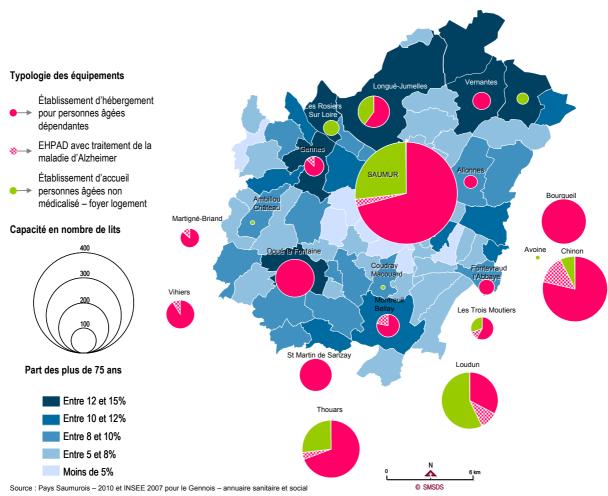
- La communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine et la communauté d'agglomération de Saumur affichent la meilleure adéquation entre le nombre d'enfants de moins de trois ans et l'offre d'accueil sur leur territoire avec respectivement 86 et 81 places d'accueil pour 100 enfants. La communauté de communes Loire Longué et la communauté de commune du Gennois se démarquent puisqu'elles disposent d'un ratio moins favorable (68 % et 75 %).
- Les structures d'accueil pour la petite enfance doivent s'envisager à l'échelle d'un réseau de vie (relations entre plusieurs communes localisées à proximité) pour offrir une réponse de proximité, adaptée aux familles.
- Les assistantes maternelles sont, au niveau national, comme à l'échelle du SCoT, le mode d'accueil le plus représenté (56 %). On dénombre 823 assistantes maternelles avec en moyenne deux agréments chacune ce qui représente environ 1646 places. Celles-ci regroupent presque quatre fois plus de places que les structures collectives. Elles représentent un potentiel d'accueil important et constituent une réelle offre de proximité pour les familles. De plus, certaines assistantes maternelles sont organisées en Réseau d'Assistantes Maternelles (RAM), ce qui permet des accueils collectifs (ponctuels) mais également de coordonner les assistantes maternelles et les parents à la recherche d'un mode d'accueil. Sur le territoire du SCoT, on recense huit RAM.



Personnes âgées

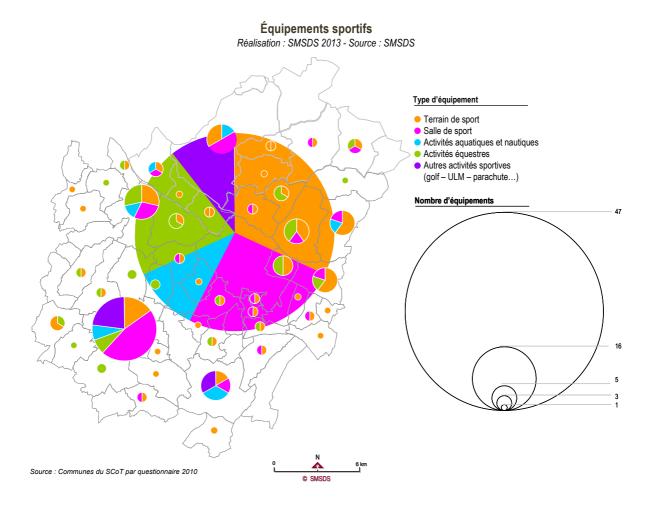
- Le territoire du SCoT compte environ 1 330 places d'accueil pour personnes âgées. Le territoire est diversement doté, on retrouve des maisons de retraite, des foyers logements, des EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et des résidences d'accueil. Ces structures sont pour près de la moitié localisées à Saumur. Au total, les deux tiers sont localisés sur un pôle de services. Pour le tiers restant, les établissements sont localisés à : Allonnes, Ambillou-Château, Fontevraud l'Abbaye et au Coudray-Macouard.
- Sur le territoire du SCoT, les structures d'accueil pour les personnes âgées sont complétées par trois Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) qui couvrent l'ensemble du territoire et qui proposent environ 200 places. A cela s'ajoute les infirmiers libéraux privés.
- Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) Saumurois et du CLIC de Loire en Layon, l'ADMR et les CCAS assure un rôle de proximité auprès des personnes âgées





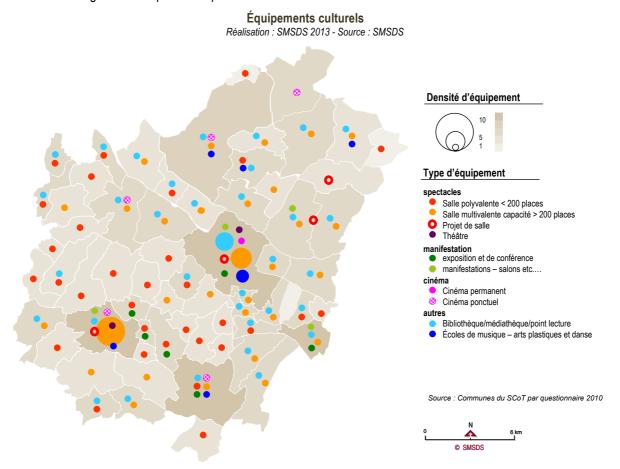
Sports

- Environ une cinquantaine de disciplines sportives sont proposées sur le territoire (hors pratique scolaire), la quasi-totalité des disciplines olympiques sont représentées.
- L'équitation constitue un élément attractif du territoire, elle regroupe 900 licenciés sportifs et plusieurs milliers de pratiquants loisirs. Il y a quelques structures de grande renommée (IFCE, Cadre Noir et l'hippodrome de Verrie) mais le territoire se trouve relativement bien doté en centre équestres avec un nombre d'adhérents moyens de 110 personnes. Cette activité touche à la fois le sport, le tourisme et l'économie locale.
- Le taux d'équipement pour 1 000 personnes est de 2.41, ce qui est largement supérieur à la moyenne nationale de 1.84 et légèrement inférieur à la moyenne départementale (2.92). Disposer d'un tel parc constitue un atout pour le territoire.
- L'essentiel des structures sportives (clubs et équipements) est concentré sur Saumur, Montreuil, Gennes et Doué.



Culture

La ville de Saumur regroupe davantage d'équipements culturels diversifiés. Doué-la-Fontaine pourrait être considéré comme un pôle d'équipement culturel structurant après Saumur, puis Montreuil Bellay, Gennes-Les Rosiers et Longué comme pôles complémentaires.



INTERDEPENDANCE

Population

L'offre en équipements et services détermine fortement l'attractivité résidentielle d'une commune ou d'un espace (petite enfance, sports, culture, santé,...)

Tourisme

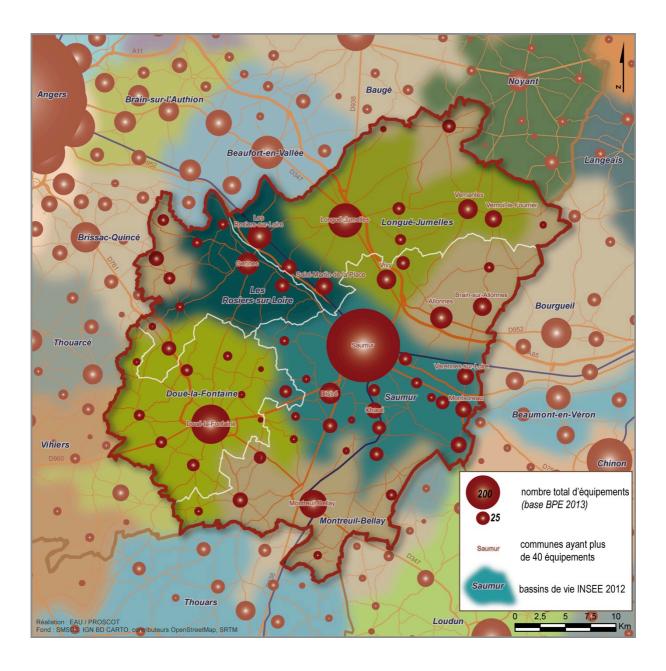
L'offre en équipements et services répond aux besoins des habitants mais également des touristes.

ENJEUX

 Comment palier à la faiblesse des équipements et du service santé, et notamment la raréfactionprévisible des médecins généralistes et l'absence de certains spécialistes ?

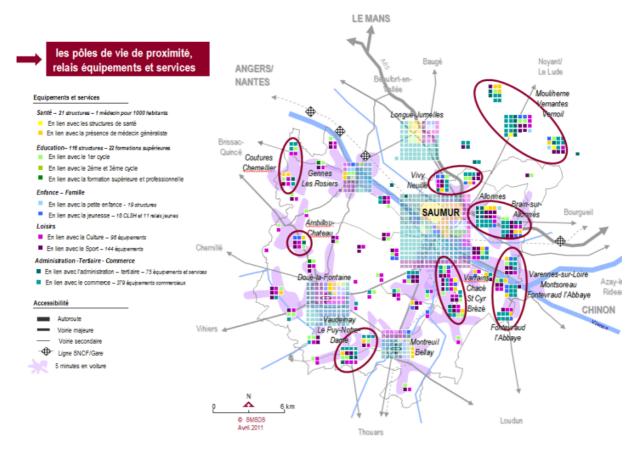
Des bassins de vie structurés par des pôles majeurs

- Les bassins de vie sont ceux définis par l'INSEE et non ceux du SCoT.
- Les pôles de Saumur, Longué-Jummelles, Doué-la-Fontaine, Gennes/ Les Rosiers-sur-Loire et Montreuil-Bellay se distinguent.



Des pôles d'équipements et de service complémentaires des pôles majeurs

Réalisation : SMSDS 2013



▶ CONSOMMATION D'ESPACE

ETAT DES LIEUX ET TENDANCES

Une artificialisation conséquente et diffuse

- 1355 hectares soit 0,8% du territoire artificialisés en 10 ans (2002-2012)
- La consommation d'espace la plus importante en volume s'est réalisée sur la CA Saumur Loire développement (78,5 ha/an en moyenne)
- La progression la plus importante de l'artificialisation s'est réalisée sur la CC du Gennois

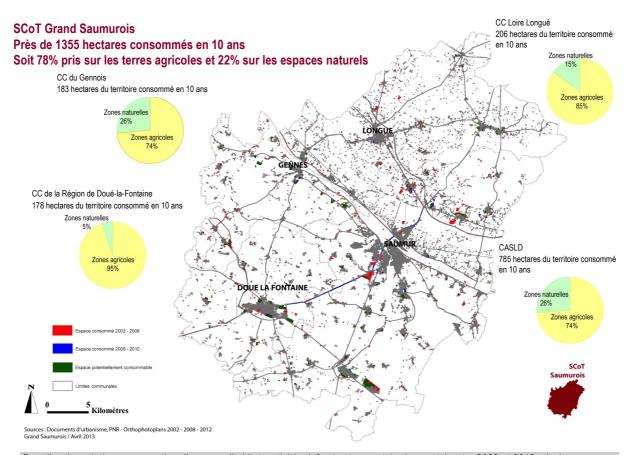
Les espaces artificialisés par intercommunalités

Source: SMSDS analyse 2002- 2012, données DDT 49 sur opérations en cours de commercialisation, estimatif pour la ville de Saumur

Territoire	Total ha/an 2002- 2012	Espaces artificialisés 2002	Espaces artificialisés 2012	Progression de l'artificialisation
CC Loire Longué	21 ha	2 841 ha	3 047 ha	7%
CC du Gennois	18 ha	985 ha	1 169 ha	19%
CC de Doué-la-Fontaine	18 ha	1 368 ha	1 545 ha	13%
CA Saumur Loire développement	79 ha	5 970 ha	6 755 ha	13%
SCoT du Grand Saumurois	135 ha	11 164 ha	12 516 ha	12%

Bilan des espaces artificialisés

Réalisation : SMSDS 2013 - Source : SMSDS analyse 2002- 2012, données DDT 49 sur opérations en cours de commercialisation, estimatif pour la ville de



Pour l'analyse de la consommation d'espaces (habitat, activités, infrastructures, et équipements) entre 2002 et 2012, plusieurs sources ont été utilisées mais la source principale reste la photo-interprétation (technique d'analyse des photographies aériennes). La nomenclature utilisée a été définie par le Parc Naturel régional Loire Anjou Touraine. Ainsi, les photographies aériennes de 2002, 2008 et 2012 ont été traitées selon cette méthode. L'étude diachronique de ces clichés permet de dégager estimation de l'évolution de l'occupation du sol. Pour disposer de données les plus actualisées, nous avons également ajouté aux données de la photo-interprétation, les données de la DDT 49 et de la ville de Saumur sur les opérations autorisées, en cours de commercialisation.

Une consommation qui s'effectue majoritairement sur des espaces agricoles

- 78% du développement de l'urbanisation fait sur des espaces agricoles (-990 hectares sur 2002-2012)
- 22% sur des espaces naturels (-277 hectares sur 2002-2012)

L'habitat consomme le plus d'espace

Les espaces artificialisés en quatre grandes catégories d'usages

Réalisation : SMSDS 2013 - Source : SMSDS, photo-interprétation 2002 et 2012, données DDT 49 sur opérations autorisées en cours de commercialisation et estimatif pour la ville de Saumur en l'attente de données

14 ha/an	86 ha/an	7 ha/an	29 ha/an	
Equipements	Habitat	Infrastructures (routières et ferroviaires)	Zones d'activités (artisanat, industrie, commerce)	

 Les principales constructions routières effectuées durant ces dix dernières années correspond à la mise en place de la 2x2 voies reliant La Ronde à Doué-la-Fontaine et de la 2x2 voies réalisée à Ambillou-Château et Noyant-la-Plaine (D 761)

Une réserve importante de zones d'urbanisations futures dans les documents d'urbanisme, essentiellement pour l'habitat

- La majorité des communes dispose d'un document d'urbanisme règlementant le droit des sols : 45 un PLU (Plan Local d'Urbanisme), 7 un POS (Plan d'Occupation des Sols) et 5 une carte communale. Seulement 7 communes n'ont aucun document règlementaire (au 1/12/2014).
- La superficie des zones à urbaniser inscrites dans les Plans d'Occupation des Sols (P.O.S.) ou les Plans Locaux d'Urbanisme (P.L.U.) des 64 communes du SCoT sont estimées à 1315 hectares.
- La vocation principale de ces espaces prévus pour être ouverts à l'urbanisation est l'accueil de nouvelles habitations à 60 %, puis 30 % pour les activités économiques et 10 % pour les équipements et infrastructures.

Bilan des surfaces des zones prévues pour l'urbanisation dans les documents d'urbanisme Réalisation : SMSDS 2013 - Source : SMSDS

Territoire	Zones prévues pour l'urbanisation	Vocation économique	Vocation habitat	Equipements et infrastructures
CC Loire Longué	326 ha	99 ha	151 ha	77 ha
CC du Gennois	153 ha	26 ha	108 ha	19 ha
CC de Doué-la-Fontaine	187 ha	72 ha	108 ha	7 ha
CA Saumur Loire développement	649 ha	192 ha	393 ha	63 ha
SCoT du Grand Saumurois	1 315 ha	389 ha	760 ha	166 ha

- Les espaces prévus pour l'urbanisation représentent 11% des espaces actuellement artificialisés du SCoT.
- Ces surfaces sont amenées à évoluer, des procédures de révision de PLU et POS sont en cours et un PLU intercommunal en cours d'élaboration sur la CC de Doué-la-Fontaine.

Progression théorique de l'espace artificialisé d'après les surfaces prévues pour l'urbanisation Réalisation : SMSDS 2013 Source : SMSDS

Territoire	Réserve foncière	Espaces artificialisés 2012	Augmentation potentielle de l'espace artificialisé
CC Loire Longué	326 ha	3 047 ha	11%
CC du Gennois	153 ha	1 169 ha	13%
CC de Doué-la-Fontaine	187 ha	1 545 ha	12%
CA Saumur Loire développement	649 ha	6 755 ha	10%
SCoT du Grand Saumurois	1 315 ha	12 516 ha	11%

INTERDEPENDANCES

Agriculture

Les espaces artificialisés impactent l'activité agricole : réduction de la superficie, fragmentation des espaces, difficultés pour les circulations agricoles.

Paysage

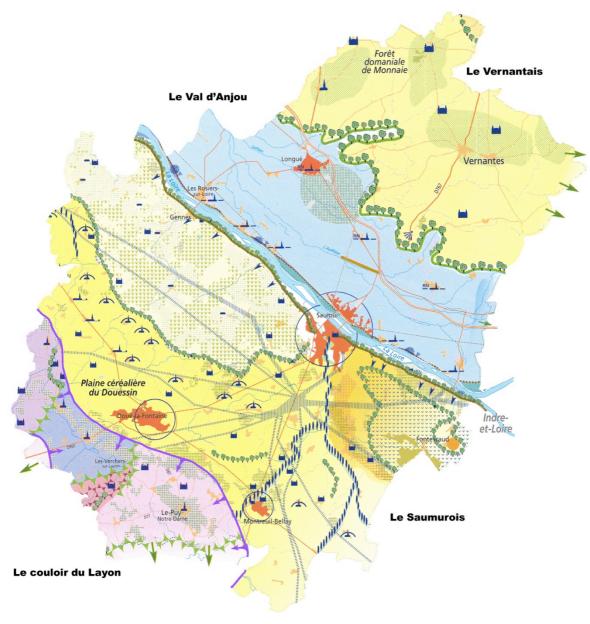
Les espaces artificialisés modifient les perceptions paysagères et peuvent affecter la qualité paysagère du territoire.

Formes urbaines et habitat

La progression du parc de logements au travers de maisons individuelles en extension urbaine génère des besoins importants en espace.

Économie

Des réserves foncières sont nécessaires pour répondre aux besoins des entreprises actuelles et futures



Atlas des paysages de Maine-et-Loire - 2003

<u>Limites et continuités</u> paysagères

- Front boisé
- Coteau boisé, limite physique et visuelle
- Coteau abrupt parfois boisé rive gauche du Val de Loire
- Barreau visuel et physique, contreforts calcaires soulignés en ligne de crête par des bois
- → Coteau abrupt rocheux
- Coteau (au sens large) viticole du Layon Phénomène de bascule physique et visuelle
- Continuité paysagère
- Limite paysagère progressive

Légende générale

- Infrastructures majeures
- Mabitat
- Réseau hydrographique
- Wergers et vignes
- **** Boisements
- Clairière agricole
- Ondulation et valonnement doux
- Ondulations boisées aux ambiances multiples

Eléments structurants et particuliarités paysagères

Axes de desserte et de perception

- La levée de Loire, infrastructure urbanisée
- Petite levée de Loire calée au pied du coteau (rive gauche)
- ---- Route du bord de Loire

Un paysage orienté

- Vues ponctuelles dégagées depuis les coteaux
- Vues panoramiques depuis la levée de Loire
- Vues canalisées depuis la Loire et la rive gauche
- Vallées soulignées par des peupleraies denses

Urbanisation

- Articulation urbaine (Saumur, Doué-la-Fontaine, Montreuil-Bellay)
- Bourg linéaire le long de la levée
 - Bourg rue
 - Bourg dans un écrin boisé
 - Bourg associé à un habitat troglodyte
 - Bourg étagé sur le coteau
 - Urbanisation dans les vallons perpendiculaires à la Loire
 - Réseau électrique aèrien dense en étoile depuis le poste de Distré
 - Manoirs et chateaux, propriétés viticoles dans le Sud Ouest
 - Cordon d'urbanisation ancienne au coeur des vignobles
 - Fontevarud lové dans le fond d'un vallon au coeur des bois
- jeu topographique souligné par des constructions anciennes

Le croissant boisé - le Vernantais

- Le Vernantais occupe la partie Nord du territoire du SCoT. Il s'agit d'un plateau de calcaire et de grés entaillé par des vallées perpendiculaires à la Loire s'écoulant : dans un sens Nord-Sud (Ruisseau des Loges, vallée de L'Anguillère, de l'Automne,...) et Est-Ouest pour la large vallée du Lathan.
- Le plateau est occupé par une couverture forestière qui atténue la visibilité du relief. Ce contrefort boisé crée un paysage fermé, parsemé de clairières cultivées ou urbanisées. Cette alternance crée des jeux de contrastes entremêlant l'ombre et la lumière, des paysages fermés (les bois) animés par des espaces ouverts (clairières). La densité de la végétation ne permet ni perspectives, ni point d'appel autre que les axes routiers les traversant.
- La vallée du Lathan laisse place à un paysage plus ouvert où notamment la céréaliculture et le maraîchage se sont bien développés. L'organisation de l'espace et l'occupation des sols suivent une certaine logique qui donne un paysage ordonné et compréhensible : grandes cultures au centre du vallon, arboriculture et maraîchage sur les pentes au gré des aptitudes pédologiques, quelques prairies cernées de haies en bordure des lisières. Une autre particularité de ces vallons tient à l'organisation parcellaire qui constitue une véritable marqueterie accompagnant parallèlement tout le vallon : à partir de grands îlots rectangulaires appuyés sur des chemins, le parcellaire se découpe en lanières étroites d'environ 120 m de long et de largeur variable (parfois quelques mètres seulement).



source : Fiche trame verte et bleue – PNR Loire-Anjou-Touraine

Le Val d'Anjou

- Le Val d'Anjou est une large bande plane constituant le fond du lit majeur de la Loire. Il est délimité, au Nord-Est par les plateaux du Vernantois et, au Sud-Ouest par le coteau de la Loire; et laisse apparaître des éléments paysagers spécifiques liés d'une part aux terrasses planes dites d'Allonnes et de la basse vallée du Lathan et d'autre part au cours de la Loire en tant que telle.
- Les terrasses d'Allonnes et de la vallée du Lathan
 - Terrasses (banquette topographique entre les coteaux et la plaine alluviale) sur substrat sableux dominées par des cultures maraîchères qui induisent des perceptions scandées par des installations liées aux exploitations (tunnels, serres,...).
 - Le bâti s'organise de manière groupée dans le bourg, ou de façon plus disséminée, profitant du passage d'un axe structurant (hameau-rue) ou de la topographie induite par le réseau hydrographique (hameaux accrochés sur les flancs des vallées). Le développement de l'habitat diffus a modifié la perception de ce paysage ouvert tiré au cordeau.

La Loire

- Les paysages propres au fleuve sont perceptibles entre la levée qui constitue un point haut de perception des paysages d'eau et le coteau en rive Sud abrupt et boisé qui marque nettement les limites du bassin visuel.
- La levée est le support d'un bât linéaire organisé en villages composés de constructions aux façades ornementées.
- La Loire offre des paysages aux perspectives larges et saisissantes où l'eau offre une diversité en fonction de la lumière, des hauteurs d'eau, de la présence de bancs de sables,.... Les ripisylves inscrivent des repères dans les perspectives et instaurent des jeux d'ouverture vers les paysages avoisinants. Les îles et bancs de sables constituent des évènements qui contribuent à la diversité et la richesse des perceptions.
- Le coteau Sud boisé surplombant la vallée et souligné à son pied d'axes routiers supportant des villages en lien avec le fleuve (villages portuaires) ou le coteau (troglodytique) ainsi qu'un bâti exceptionnel (châteaux, manoirs,...).



source : Fiche trame verte et bleue – PNR Loire-Anjou-Touraine

Le Saumurois

 Le plateau Saumurois (entre la vallée de la Loire et le Layon au sud) demeure profondément sculpté par le réseau hydrographique et présente un relief aux perspectives variables. Il s'agit d'un paysage multi-facette parsemé de vignes, de bois et de cultures diverses. Ainsi, le Saumurois se dessine selon trois sous-unités paysagères: le Saumurois viticole, le Saumurois forestier et la plaine céréalière du Douessin.

Le Saumurois viticole

- Les coteaux viticoles s'étendent du crêt du coteau de la Loire vers la vallée du Thouet. Des espaces boisés dominent les altitudes les plus élevées dans la partie Est du territoire aux abords de Fontevraud.
- Le bâti est regroupé en villages et hameaux, Les constructions laissent apparaître des proportions généreuses et une implantation du organisée par l'exploitation viticole, avec chais et lieu de stockage.
 Ces ensembles clos de murs en tuffeau donnent un aspect caractéristique aux villages.

Le Saumurois forestier

- Paysage fermé dominé par de vastes massifs entrecoupés par les axes routiers qui créent quelques percées dans des paysages fermés. Les forêts tout comme les bois sont parsemées de clairières dans lesquelles la céréaliculture, les hameaux composés d'habitat ancien et les vignobles s'entrecroisent.

La plaine céréalière du Douessin

Paysage ouvert est ponctuée de peupliers dans les dépressions, de bosquets, de hameaux et de silos...
 Autour de Doué la Fontaine, la culture du rosier demeure importante. L'organisation du bâti en groupements peut cependant paraître parfois confuse, parce que contingente de la présence de cavités souterraines. Souvent liée à un troglodytisme de plaine, elle est cependant souvent à deux niveaux sur l'espace public.



source : Fiche trame verte et bleue – PNR Loire-Anjou-Touraine

Le Couloir du Layon

- Cette entité paysagère, s'inscrit dans un bassin visuel marqué par la vallée. La spécificité paysagère du couloir du Layon repose alors d'une part sur un plateau céréalier et d'autre part sur un coteau mis en valeur par la vigne.
- Le paysage ouvert où les parcelles céréalières et les ondulations viticoles dominent largement le paysage.
- L'identité du bâti s'insipire de celle du Douessin. Les maisons d'habitation observent des volumes plus modestes et les façades sans modénature. Les villages et hameaux s'organisent selon la topographie et l'habitat est essentiellement de façon groupée.



source : Fiche trame verte et bleue – PNR Loire-Anjou-Touraine

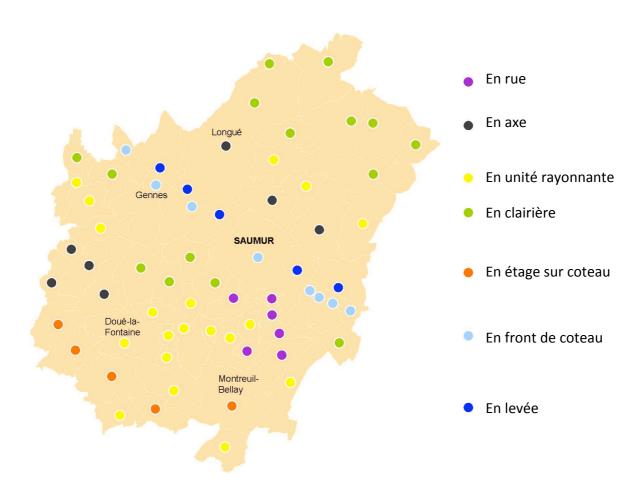
► FORMES URBAINES TRADITIONNELLES ET CONTEMPORAINES

ETAT DES LIEUX ET TENDANCES

(auteur: SMSDS 2013)

On observe sept types de morphologies urbaines différentes à l'échelle du territoire.

Les différentes morphologies urbaines du Grand Saumurois (Source : SMSDS)

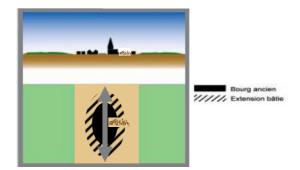


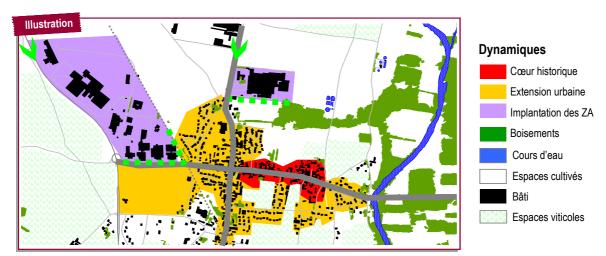
Urbanisation en rue

adossée aux espaces viticoles

Caractéristiques

- Forte minéralité associée aux matériaux : tuffeau et ardoise
- · Bourgs avec extension en épaisseur
- · Continuité minérale sur rue (clôture, mur, bâti...)
- · Vignes sur versant et plateau
- · Corridor vert en périphérie
- · Séquences d'espaces publics ponctuels
- · Avancées viticoles au sein du bourg





Entité « Villages viticoles » Saint - Cyr-en-Bourg, Varrains, Chacé, Distré, Saint-Just-sur-Dive, Brézé

Enjeux - Objectifs



Traiter les perceptions paysagères et les transitions entre usages.



Relier les extensions avec la qualité paysagère et écologique du territoire (TVB)



Garder les respirations végétales, circonscrites dans le bâti et appuyée sur une fonction économique.

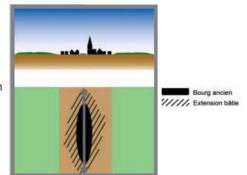
Proposer un ensemble architectural, urbain et paysager en rapport avec l'urbanisation traditionnelle : intégrant des volumes et des hauteurs différentes, des rythmes parcellaires denses, associés à des espaces plus vastes, à une minéralité sur rue...

Urbanisation d'axe

relié à un axe de circulation

Caractéristiques

- · Continuité du bâti associée aux matériaux : tuffeau et ardoise
- · Pas de réelle centralité car très étalée
- Succession d'opération sans réelle coordination, rupture avec le bâti traditionnel
- Extensions urbaines qui remettent en cause la lisibilité paysagère déconnexion avec les commerces, services et équipements
- · Nombreuses activités en bord de route
- La RD génère un effet de coupure Nord/Sud

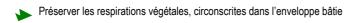




Entité « Villages-rue associés à un axe de circulation important » Vivy, Allonnes, Ambillou Château, Louresse-Rochemenier, Noyant la Plaine, Brigné, Longué-Jumelles

Enjeux - Objectifs

Traiter les perceptions paysagères : les transitions entre usages et entrées de ville



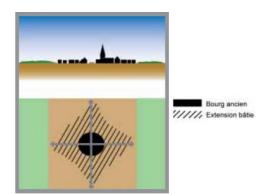
Promouvoir et maintenir les activités agricoles et viticoles

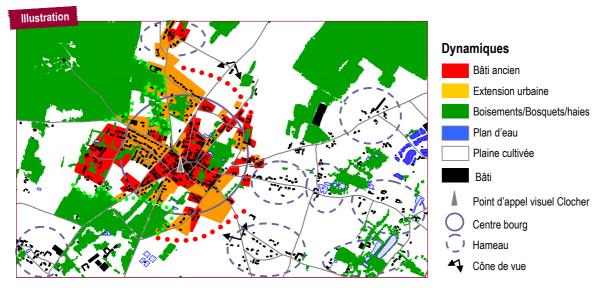
Limiter l'urbanisation linéaire le long de la RD (traversée du bourg très longue) par des extensions en épaisseur selon la faisabilité (PPRI, espaces agricoles à forte valeur ajoutée...) et dans la limite de l'enveloppe d'urbanisation existante.

Urbanisation rayonnante

Caractéristiques

- Urbanisation ancienne (cœur de village) implantée en plaine ou en plateau souvent cultivé (maraichage, viticulture céréaliculture...)
- Un bâti compact dans les bourgs, clairement délimité et organisée autour de la trame viaire.
- · Parfois la morphologie urbaine est étoilée ou linéaire
- · Les clochers constituent des points d'appel visuels
- Des hameaux et ensembles urbanisés qui reposent sur l'activité agricole (corps de fermes)
- Une urbanisation contemporaine linéaire, lâche qui s'appuie et s'oriente en fonction des axes de communication





Entité « Villages -unités », Brains-sur-Allonnes, Antoigné, Saint-Macaire-du-bois, Brossay, Coudray-Macouard, Vaudelnay, Montfort, Doué-la-Fontaine, Forges, Courchamps, Forges, Neuillé, Chemelier, Grézillé, Antoigné, Saint-Macaire-du-bois, Epieds, Les Ulmes, Cizay-la-Madeleine, Louerre, Artannes-sur-Thouet, Saint-Just-sur-Dive

Enjeux - Objectifs



Relier les extensions avec la qualité paysagère et écologique du territoire (TVB)



Promouvoir et maintenir les activités agricoles



Encourager la gestion des espaces boisés - entretien pour limiter les risques - maintien des espaces de respiration

Préserver les lisières de bois

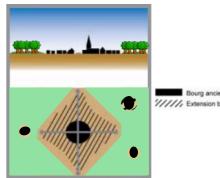
🔪 Lisière urbaine en évolution – canaliser son développement pour maintenir les caractéristiques d'un village unité

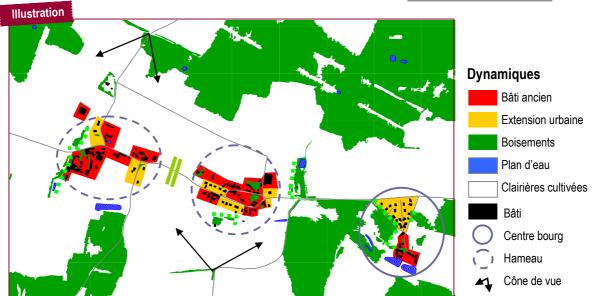
Urbanisation en clairière

bâti adossé à un bois ou à un vallon végétalisé

Caractéristiques

- De nombreux hameaux et ensembles urbanisés, corps de fermes
- Une urbanisation ancienne dans le bourg organisée autour de placettes
- Une urbanisation contemporaine linéaire, lâche et diffuse qui s'appuie et s'oriente par rapport aux axes de communication
- Bourg implanté dans une clairière bien souvent cultivée
- Perspectives paysagères, fermées par la présence de la forêt, quelques percées visuelles





Entité « Villages et hameaux clairières parfois adossés à un vallon » Fontevraud-l'Abbaye, Verrie, La Breille-les-Pins, Denezé-sous-Doué, Meigné-sous-Doué, Rou-Marson, Coutures, Saint-Georges-des-Sept-Voies, La Landes-Chasles, Mouliherne, Vernantes, Vernoil, Courléon, Saint-Philbert-du-Peuple.

Enjeux - Objectifs



Relier les extensions avec la qualité paysagère et écologique du territoire (TVB)



Préserver les coupures d'urbanisation par le maintien des activités agricoles et pour favoriser la lisibilité des unités villageoises



Encourager la gestion des espaces boisés – entretien pour limiter les risques



Préserver les lisières de bois



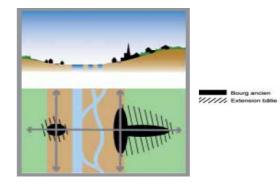
Promouvoir et maintenir les activités agricoles

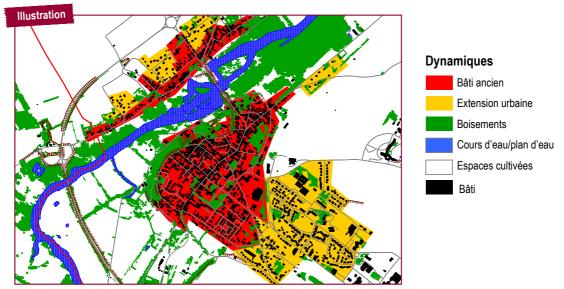
Urbanisation en étages sur coteau

Parfois adossé à une vallée ou un vallon

Caractéristiques

- Urbanisation sur coteau avec bâti dense sur petites parcelles, le long des voies et rues étroites.
- · Matériaux utilisés : grison, moellon, et tuiles et ardoises
- L'implantation de la vigne suit les courbes de niveau sur le coteau
- Extension urbaine en continuité du bâti existant mais plus lâche.
- Extension en épaisseur qui gagne la plaine.





Entité « Urbanisation étagée sur coteau adossée à une vallée » Verchers-sur-Layon, Concourson-sur-Layon, St-Georges-sur-Layon, Montreuil Bellay, Puy-Notre-Dame

Enjeux - Objectifs



Relier les extension avec la qualité paysagère et écologique du territoire (TVB)

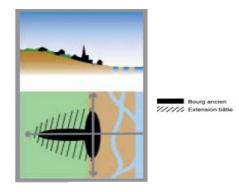


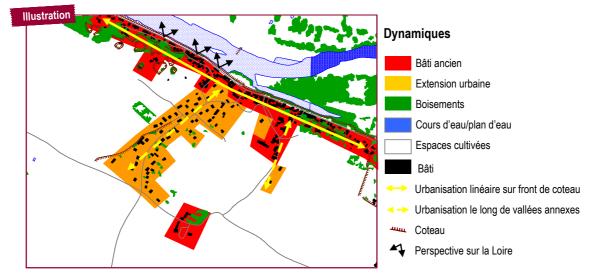
Intégrer les sensibilité paysagères liées au relief

Urbanisation sur front de coteau

Caractéristiques

- Urbanisation ancienne linéaire et tournée vers le fleuve, l'axe structurant est la Loire
- Les bourgs ou hameaux s'organisent systématiquement dans la partie médiane
- Le front bâti se caractérise l'alternance de maisons de bourg et de maisons de maître, par des formes urbaines relativement compactes et bien définies, avec la présence d'habitat troglodytique.
- Les volumes sont imbriqués les uns aux autres, ils sont variés, et la couleur crème beige est dominante.
- · Les extensions récentes se sont développées dans les vallons perpendiculaires à la Loire avec un étagement de l'urbanisation dans les coteaux et parfois jusqu'en lisière boisée et sur le plateau.





Entité « Urbanisation linéaire sur front de coteau adossée à une vallée » Souzay-Champigny, Parnay, Turquant, Montsoreau, Saumur, Chenehutte-Trèves-Cunault, Gennes, Le Thoureil

Enjeux - Objectifs



Relier les extension avec la qualité paysagère et écologique du territoire (TVB ..)

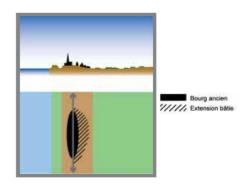
Limiter le développement de l'habitat diffus à flanc de coteau ou en lisière de massif boisé.

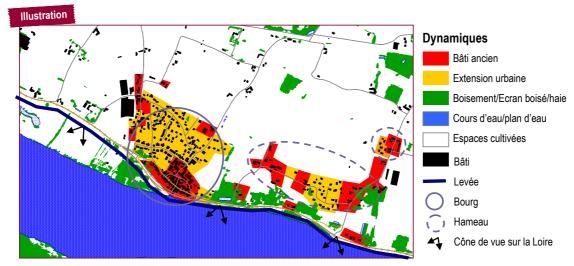
Maintien des perspectives paysagères sur le fleuve

Urbanisation sur levée

Caractéristiques

- · Centre ancien très dense avec une dominante minérale : tuffeau ardoise, avec murs ou murets
- Urbanisation linéaire le long de la levée
- Urbanisation en contrebas de la levée organisée selon une trame élargie et quadrillée, on retrouve ainsi les lotissements en arrière
- Ouverture ponctuelle sur le fleuve avec un effet dominant de la digue.
- Séquence de parc, jardins et potagers
- · Activité maraichère très présente avec un bâti disséminé correspondant à des corps de fermes
- Les extensions pavillonnaires se localisent principalement à la périphérie des bourgs et ponctuellement dans les hameaux
- Il s'agit de communes situées en zone inondable





Entité « Urbanisation appuyée sur la levée » Villebernier, Varennes-sur-Loire, St Clément-des-levées, St Martin de la Place, Les Rosiers-sur-Loire

Enjeux - Objectifs



Relier les extensions avec la qualité paysagère et écologique du territoire (TVB)

Maintenir les perspectives paysagères, les ouvertures sur le fleuve

Prendre en compte dans les formes urbaines , l'architecture et le caractère inondable du site.

▶ ENTREES DE VILLES

(auteur: SMSDS 2013)

Les principales entrées des villes du territoire sont soumises à des logiques d'implantation de grandes zones commerciales et industrielles.

Saumur

Entrée Nord de Saumur est fortement marqué par les panneaux publicitaires, la zone d'activité d'Ecoparc est visible de la RD 347.





Entrée Nord par la RD 347 - Google earth





Entrée Nord par l'avenue des fusillés - Google earth

Cette zone d'activité est adossée à l'avenue des Fusillés qui mêle d'une part de l'axe routier les bâtiments industriels et commerciaux et d'autre part les habitations.

En prolongement de cette avenue, la rue de Rouen qui est une entrée de ville « urbaine » interroge. Un projet de revalorisation autour de la gare est en cours mais la requalification de l'ensemble de la rue constitue un enjeu important. Plusieurs bâtiments sont inoccupés et dégradés, l'image véhiculée lorsque l'on arrive à Saumur par cet axe est plutôt négative.



Entrée Nord Rue de Rouen- Google earth

L'entrée Sud-Ouest de la ville se fait par la zone d'activité de Distré qui a un fort impact visuel, avec les volumes cubiques des bâtiments commerciaux.



Route de Montreuil Bellay direction Saumur- Google earth



Route de Doué-la-Fontaine en direction de Saumur- Google earth

L'entrée Ouest et Est de Saumur se fait le long de la levée et de la voie de chemin de fer. L'enjeu est d'autant plus important sur l'entrée Ouest (en venant des Rosiers sur Loire) avec les locaux et les espaces de stockage de la SNCF. Même si des efforts paysagers ont été menés, la qualité paysagère reste altérée.



Entrée de Saumur en venant des Rosiers-sur-Loire- Google earth

Doué-la-Fontaine

Au niveau de l'entrée Est route de Saumur la qualité paysagère est altérée par une urbanisation parfois mal maitrisée et par les zones industrielles développées en périphéries qui marquent profondément le paysage.



Entrée Est en venant de Montreuil Bellay- Google earth



Entrée Est en venant de Saumur- Google earth

Longué-Jumelles

L'entrée Sud-Est (depuis Vivy) et l'entrée Ouest (depuis les Rosiers-sur-Loire) sont davantage marquées par un caractère industriel et commercial.



Entrée Ouest en venant des Rosiers-sur-Loire- Google earth

L'entrée Nord est marquée par la présence d'une industrie dans le tissu urbanisé. Cette entrée permet également un accès direct dans le centre historique de Longué, malgré un manque de lisibilité lié à des espaces en mutation (parking routier, commerces vacants).



Entrée Nord en venant de Beaufort-en-Vallée- Google earth

Cette entrée est également caractérisée par la réhabilitation réussie de la gare ferroviaire en cave à vin et par la mise en valeur et la réhabilitation de l'hydronef.

Montreuil Bellay

L'entrée Nord de la ville est marquée par la présence d'une entreprise dont les volumes sont conséquents.



Entrée Nord en venant de Saumur-Google earth

Cette entrée de ville est particulièrement marquée par la masse d'entreprises. Les volumes des bâtiments sont parfois très importants et la ligne d'horizon est rompues d'où un impact paysager majoré.



Entrée Sud-Est par la RD 347- Google earth

Les Rosiers-sur-Loire

L'entrée Nord se caractérise par la présence de quelques entreprises et de leurs espaces de stationnement.



Entrée Nord en venant de Longué-Jumelles- Google earth

Cette entrée de ville est également marquée par la suite par l'axe ferré et la gare. Un projet de réaménagement et de revalorisation de cet espace gare est en cours d'étude à l'occasion de l'étude du PEM des Rosiers.



Entrée Nord en venant de Longué-Jumelles- Google earth

Gennes

L'entrée Sud-Ouest par la D70 est particulièrement impactée par la présence d'une grosse entreprise et par son espace de stockage conséquent.



Entrée Sud-Ouest par la D 70- Google earth

L'entrée Sud par la D 69 en venant de Doué-la-Fontaine se structure autour de quelques entreprises.



Entrée Sud par la D 69- Google earth

L'entrée Sud-est se fait par l'arrière du centre commercial Super U, un espace de stockage et de parking. La qualité paysagère de l'entrée de ville est nettement amoindrie.



Entrée Sud-est par la rue du Clos Baujon- Google earth

▶ ARCHITECTURE ET MODES CONSTRUCTIFS

(auteur: SMSDS 2013)

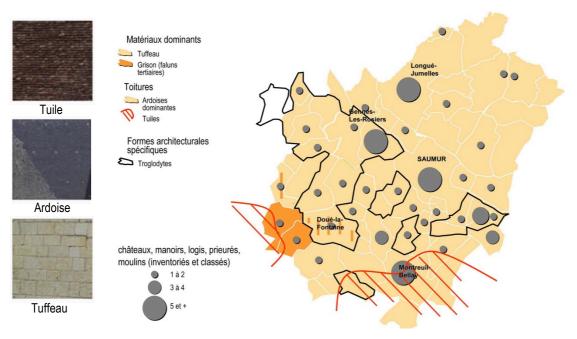
ARCHITECTURE TRADITIONNELLE

• La maison traditionnelle Saumuroise est une habitation basse (rez-de-chaussée + comble). L'habitation est souvent allongée et de petite taille. De forme rectangulaire, elles sont peu profondes. Les toitures sont constituées de deux pans. Ces habitations sont souvent composées d'une pièce d'habitation égalant 25 à 30 m² et disposant d'une porte et d'une fenêtre sur la façade principale recevant également la lucarne d'accès au grenier.

Les matériaux locaux

- Situé entre le bassin parisien et le massif armoricain, le Saumurois offre une mosaïque de couleurs : tuffeau blanc et ocré, c'est à cette pierre que l'on doit l'exceptionnelle lumière des constructions des bords de Loire et la fraîcheur des caves qui résultent de son extraction.
- Schiste et ardoise bleutée se retrouvent dans le patrimoine bâti.
- L'argile rouge recouvre les toitures et les sols des maisons par des tuiles, des briques et des tommettes.

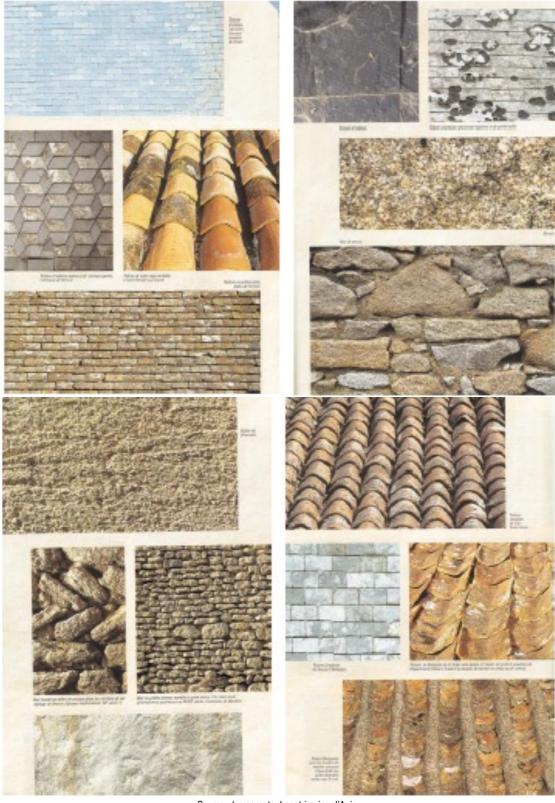
Les matériaux caractéristiques de l'architecture Saumuroise (ci-contre – minéralités, teintes et textures)



Source: Etude CAUE 2002 et PENPS

Teintes et textures

 Au-delà des matériaux bruts employés traditionnellement, leur assemblage, le grain de la pierre de tuffeau, le dessin des ardoises, ..., forment autant de «textures» qui finissent par fonder une certaine homogénéité des «couleurs» du grand saumurois, et du val de Loire en particulier.



Source : les carnets du patrimoine d'Anjou

Minéralité - murs et venelles

 Les murs de clôtures ne sont pas une constante sur le territoire mais ils constituent une caractéristique marquante pour de nombreux villages. Les portails rencontrés dans le tissu urbain ancien sont bien souvent marqués par deux piliers de pierres, couronnés par une modénature en pyramide. On trouve également des venelles composées d'escaliers ou pavées menant parfois jusqu'à la Loire.

Montfort









La maison paysanne

- Du XIIème XVIIIème siècle, elle est de forme plutôt carrée avec une porte, une fenêtre et une cheminée en prolongement du pignon. Cette forme particulière communément appelée « longère » traduit une optimisation du volume construit en regroupant habitation et activité.
- L'habitat de base peut être plus sophistiqué, lla Maison de Vallée du XIXème siècle, inspirée de la maison paysanne, mais présentant une taille plus importante et comprenant des lucarnes. La façade principale concentre toutes les ouvertures. Celles-ci sont encadrées en pierre de tailles apparentes et souvent couvertes par un linteau ou par un arc en plate-bande.



Source : Atlas des paysages de Maine-et-Loire

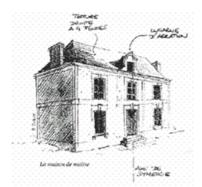


Source : Atlas des paysages de Maine-et-Loire

- Les ouvertures des granges dans les maçonneries sont très caractéristiques par leur ouverture sous forme d'arcs. On rencontre également des porches et des appentis.
- Les toitures sont à deux pans, dont la pente s'est progressivement réduite avec l'évolution des matériaux de couverture. Les derniers volumes construits « traditionnellement », en pierres et couvertes en tuiles plates ou en ardoises, ont un toit moins pentu. Les toitures à quatre pans, et à pans coupés, sont pratiquement absentes des constructions rurales. Seuls les châteaux et quelques maisons urbaines possèdent des exemples de ce type de toiture.
- Les pignons sont généralement maçonnés et comportent parfois l'accès au grenier, réduisant ainsi le nombre des lucarnes en façade.
- Les lucarnes permettent l'accès et la ventilation de l'espace situé sous la toiture, généralement grenier, audessus de l'habitation et au-dessus de l'étable. Leur toiture est à deux pentes symétriques, parfois terminées en croupe.

 Les cheminées sont construites en briques. Elles sont situées près du faîtage, contre le pignon. Le conduit peut être apparent.

La maison de maitre



Source : Atlas des paysages de Maine et Loire, 2002

- C'est la maison bourgeoise du XIXème. La référence est néoclassique. Bien qu'ils utilisent des matériaux locaux, les maisons de maitres et les édifices publics de cette époque (école, Mairie) sont représentatifs du modèle académique dominant sur l'ensemble du territoire français.
- En milieu urbain, elle bénéficie d'une cour derrière une clôture richement décorée. Le fond de parcelle est occupé par un jardin.
- En milieu rural, elle domine souvent une vaste cour autour de laquelle se dresse parfois une ou deux granges parfois à usage de chais.

L'habitat troglodytique du val

source - PLU Souzay-Champigny - Ghecco 2008







- La façade : elle est le plus souvent appareillée même si quelquefois elle est creusée. La façade de la pièce habitée comporte une porte et une fenêtre, une deuxième fenêtre ou un oculus situé en partie haute, sur l'axe de la porte, de la fenêtre ou entre les deux. Les façades des habitats troglodytiques ne sont pas ornées.
- Les ouvertures: La porte est composée d'un ou deux vantaux. La fenêtre et l'oculus sont plutôt de petites dimensions. L'oculus est généralement fait pour procurer un supplément de lumière à la pièce principale. Les encadrements permettent de dater les habitations dans le Saumurois. En effet, l'accolade que l'on rencontre sur la paroi supérieure des portes ou des fenêtres daterait du Moyen- Age, la forme de plein cintre à claveau central correspondrait à une période plus récente.
- Usages et fonctions des cavités: Les cavités sont creusées, à l'origine, pour utilisation directe du vide (stockage de vin, de matériel, habitation,...) ou pour l'exploitation du tuffeau comme pierre à bâtir. Pendant le XXème siècle, les anciennes carrières de tuffeau sont intensément réutilisées comme champignonnières.
- Une autre utilisation des carrières qui représente toutefois une surface moins importante que les champignonnières, est celle des caves à vins. Très ponctuellement quelques carrières servent également au stockage agricole (pommes), d'autres à la culture maraîchère (blanchiment des endives); la plupart ne sont utilisées qu'à proximité de leurs entrées pour les besoins des particuliers. Dans les années 1960, les carrières de tuffeau étaient aussi utilisées pour l'affinage des fromages.

- L'exploitation touristique se développent ces 20 dernières années dans les différents types de cavités : caves musées, sites troglodytiques, visites des caves à vins, restaurants...
- Toutefois, la plupart des caves et troglodytes ne sont plus utilisées à ce jour et leur abandon a de multiples répercussions sur le risque subsistant en surface à leur aplomb (absence de connaissance du risque, pas de surveillance d'évolution des cavités et absence de mesures de confortement,...). L'enjeu porte sur l'usage des cavités.

Granges, étables

- Les volumes sont de tailles diverses. On retrouve un bâti linéaire de 15 à 25 m de long constitué de juxtaposition de grange, étable, habitation ou un bâti composé de 3 ou 4 bâtiments formant une cours carrée fermées par des murs.
- Ce type de bâti que l'on rencontre fréquemment, correspond à des exploitations de petite taille situées dans les vallées ou plus sur les plateaux et souvent localisées dans les centres bourgs.



Source : Atlas des paysages de Maine-et-Loire

ARCHITECTURE ET ORGANISATIONS CONTEMPORAINES

Les pavillons



© SMSDS

- Les pavillons développés dans les années 50, se caractérisent par une habitation R + 1 + combles, avec un toit en deux pentes. Les façades sont souvent constituées d'un enduit beige grisé et de pierres (moellons, silex)...
- Les pavillons des années 70 construits sous forme de lotissement ou ponctuellement, se caractérisent en grande partie par une habitation type R+1. Les pièces de vie sont situées au premier étage, l'accès se fait par un escalier en façade. Le rez-de-chaussée étant constitué d'un garage et de quelques pièces.

Les logements collectifs

 Dans les villes, le bâti contemporain se traduit par un habitat collectif sous forme de « blocs ». Les logements collectifs de ce type sont principalement présents à Saumur, Montreuil Bellay, Longué-Jumelles et Doué la Fontaine. Il s'agit en grande partie de logements locatifs à caractère social.

Saumur

Montreuil Bellay





Source : PLU

Source: SLH

L'individuel groupé



Gennes© SMSDS

• Il s'agit généralement d'un parc de logement locatif social, situé parfois en ville mais surtout dans les villages périphériques accueillant aujourd'hui une grande partie de la population. Les formes urbaines sont variables, il peut s'agir de plein pied ou de R+1.

Des conceptions nouvelles

 On note aujourd'hui l'émergence de nouvelles formes urbaines sur le territoire. L'architecture de ces habitations reste variable. L'utilisation de matériaux liés à l'éco-construction (bois, panneaux solaires, etc.) émerge. Avec la RT 2012 le recours à ces matériaux sera de plus en plus fréquent.

Habitat individuel Verrie



Source: PLU

Les Aubrières St Hilaire St Florent

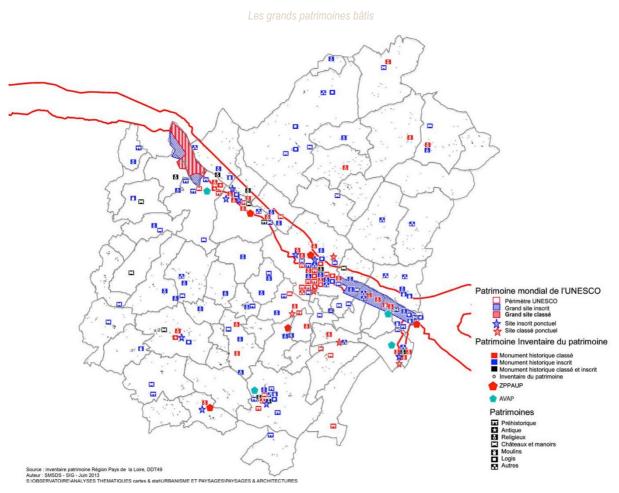


Source : SLH

▶ PATRIMOINE BATI ET IDENTITE DU TERRITOIRE

Patrimoine bâti exceptionnel (auteur: SMSDS 2013)

 Le territoire du SCOT compte: 65 monuments classés, 115 monuments inscrits, 16 sites inscrits et classés au titre de la Loi de 1913 relative à la protection des monuments historiques. Pour relier ses patrimoines, les faire vivre et les préserver, les dispositifs de mise en valeur sont aussi nombreux sur le territoire, à commencer par le classement Unesco du Val de Loire.



- Saumur bénéficie ainsi d'un secteur sauvegardé (institué par André Malraux en 1962 lesquels sont définis à partir de la valeur architecturale, historique et esthétique d'un ensemble d'immeubles). La ville a aussi été labellisée en 2006 « Villes et Pays d'art et histoire ». Ce label est un outil de valorisation du patrimoine et de médiation auprès du public. Une convention avec l'Etat permet de définir les obligations de chaque partie.
- Six communes du territoire ont une ZPPAUP (Coudray-Macouard, Saumur, Puy-Notre-Dame, le Thoureil, Chênehutte-Trèves-Cunault et Montsoreau). Les ZPPAUP1 sont à présent progressivement remplacées par les Aires de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine2 (AVAP) au titre de l'article 28 du CU. Le territoire compte aujourd'hui compte aujourd'hui 4 AVAP approuvée ou en cours : Montreuil Bellay et Gennes et Turquant.

.

¹ Les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) ont été instituées afin de prendre en compte les abords des monuments historiques et de considérer le patrimoine dans une acceptation plus large. La valeur historique du bâti est prise en compte mais aussi son intégration dans un cadre global (paysage urbain). En 1993, une valeur paysagère est ajoutée à la protection et à la valorisation du patrimoine en intégrant les zones non urbanisées au périmètre d'une ZPPAUP.

² Les AVAP ont, pour objet, de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable. Les ZPPAUP mises en place avant la date d'entrée en vigueur de la loi ENE de juillet 2010 continuent à produire leurs effets de droit jusqu'à ce les AVAP s'y substituent (au plus tard, dans un délai de cinq ans à compter de l'entrée en vigueur de cette même loi).

Site urbain du Puy-Notre-Dame

Site urbain de Montreuil-Bellay et Rives du Thouet

Entité	Nom de l'entité	Référence	Communes du SCoT concernées	Surface total (ha)	e Surface sur le territoire(ha)	Typolog
	Sites in	nscrits				
Site urbain de Montreuil-	Le Thouet et ses abords Ensemble situé de part et d'autre du site inscrit par arrêté	49 SI 11 a 49 SI 11 b	Montreuil-Bellay	14,79 36,27	14,79 36,27	Site urba
Bellay et Rives du Thouet Ruines de la Chapelle Ste	Ruines de la Chapelle Ste Catherine, étang avoisinant et leurs	49 SI 11 B	Chânahutta Trausa Cunault			Ruine
Catherine Village de Treves	abords Entrée du Bourg de Treves	49 SI 16	Chênehutte-Treves-Cunault Chênehutte-Treves-Cunault	0,21 2,92	0,21 2,92	Village
Ruines de l'Eglise St	Abords de l'Eglise de St maxenceul, ses ruines et les terrasses	49 SI 17	Chênehutte-Treves-Cunault	0,12	0,12	Ruine
Maxenceul	le Site urbain de la Place st Pierre, non cadastrée et ses abords	49 SI 20 a	Chenenatie-neves-canadit	0,12	0,12	Site urb
Place et quartier St Pierre	L'ensemble urbain	49 SI 20 b	Saumur	26,31	26,31	Site urb
Coteau et Rive de la Loire htre Saumur et Montsoreau	Abords RN147 de Saumur à Montsoreau et l'île de souzay	49 SI 23	Montsoreau, Parnay, Saumur, Souzay Champigny, Turquant, Varennes sur Loire, Villebernier	1118,2	1118,2	Gran Paysag
Château et Parc de vauvert	Parc du Château de Vauvert	49 SI 30	Saumur	4,52	4,52	Châteai parc
Site urbain de Fontevraud- l'Abbaye	Site urbain de Fontevraud-l'Abbaye	49 SI 35	Fontevraud-l'Abbaye	74,8	74,8	Site urb
Site urbain du Puy notre Dame	Sur la commune du Puy Notre Dame, le site urbain	49 SI 47	Le Puy Notre Dame	9,78	9,78	Site urb
llée de la Loire et village de Thoureil	Vallée de la Loire du Thoureil à Gennes	49 SI 55	Gennes, Les Rosiers sur Loire, St Georges des Sept Voies, Le Thoureil	542,88		Gran paysa
Rue des Perrières	Rue des Perrières	49 SI 64	Doué-La-Fontaine	6,6	6,6	Site urb
Ruines du Château de la	Sites c					Châtea
Boujardière et ses abords	Ruines du château de la Boujardière et le bois qui les entoure	49 SC 24	St Cyr en Bourg	16,46	16,46	paro
nâteau et Parc de Bagneaux	Sur la Commune de Bagneux, le Château, son parc et leurs abords	49 SC 26	Saumur	10,92	10,92	Châtea paro
Château et Parc de Briacé	Château de Briacé et son parc	49 SC 28	Saumur	3,2	3,2	Châtea
aison d'Andenac et son parc	Maison d'Andenac et son parc	49 SC 50	Distré	2,2	2,2	Châtea paro
s rives de la Loire à Thoureil- St-Maur	Les rives de la Loire à Thoureil-St-Maur	49 SC 71	Les Rosiers-sur-Loire, St Georges des Sept Voies, Le Thoureil	881,47		
Domaine de l'Ancienne abbaye du Loroux	Ancienne abbaye du Loroux et ses alentours	49 SC 44	Vernantes	17,27	17,27	Edific
Site urbain de Fontevraud- l'Abbaye	Site urbain de Fontevraud-l'Abbaye	49 SC 73	Fontevraud-l'Abbaye	74,8	74,8	religie Site urb
	Les Rives de la Loire à Thoureil-St Maur		Domaine de	· l'ancienne abba	ye du Loroux	
Vallée de la Loire et village du	Thoureil		4			
Dry M					3	
				~	To the	-
Ruines de l'Eglise St Maxenceul — Ruines de l'Eglise St Catherine —						
Entrée du Bourg de Trèves			La Constal			
Château et parc de Vauvert			4			
			Chât	teau et parc de Br		
Place et quartier St Pierre		-2		cau et pare de bi	Tace	
Place et quartier St Pierre hâteau et parc de Bagneux		-		and the part of the	lace	
		•			lace	

Espaces urbanisés Espaces boisés

Espaces en eau et zones humides

Sites inscrits
Sites classés

Petit patrimoine d'utilité et d'usages

- Le territoire présente un certain nombre de lavoirs, fontaines, systèmes d'irrigations, ... qui ponctuent le paysage. Ils peuvent former par endroit des microsites remarquables par la façon dont l'homme a prêté une attention à leur constitution.
- Construits en pierre la plupart du temps, ces petits patrimoines sont alimentés par une petite rivière, par une réserve ou encore par un puits. Ce sont aussi, mais très rarement, des maisons ou loges de vigne.
- Les ouvrages du bord de Loire (quais, digues, appontements,...) sont autant de microsites souvent remarquables.

Lavoir source de l'Aubance - Louerre



Fontaine entre Saumur et Souzay Jumelles



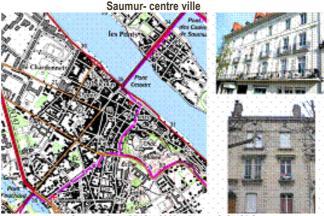
Lavoir à plancher mobile - Longué-



Sources: http://www.cc-gennois.fr/, SMSDS, http://www.cc-loire-longue.com

Au cœur des villes et bourgs

- L'habitat au cœur des villes et des bourgs se révèle d'une qualité architecturale remarquable :
 - Les maisons de maître, du XIXème siècle, d'un aspect bourgeois témoignent d'une composition R+1+ combles, avec un toit à 4 pentes, une façade parfaitement symétrique et souvent ornée de corniches, d'encadrement de baies...
 - Les immeubles ou hôtels particuliers en tuffeau surtout présents dans le centre ville de Saumur et présentant des hauteurs (R + 2 + comble ou R + 3 + comble).
- Des opérations de mise en valeur et de sauvegarde du patrimoine ont été mises en œuvre, notamment sur Saumur afin de faire revivre le centre, souvent délaissé au profit de la périphérie.
- Les années d'après-guerre ont profondément modifié le paysage et le bâti des villes et bourgs du territoire marquées par la croissance industrielle.



Source: Scan 25 IGN 2009 - Photos © SMSDS